



HAL
open science

Ecrire la parole Modalités de mise à l'écrit d'entretiens avec Antoine Culioli

Claire Doquet

► **To cite this version:**

Claire Doquet. Ecrire la parole Modalités de mise à l'écrit d'entretiens avec Antoine Culioli. *Langages*, 2018, Le cours de linguistique. Formes, genèses et interprétations de notes d'auditeurs, 2018/1 (208). hal-01659811

HAL Id: hal-01659811

<https://hal.science/hal-01659811v1>

Submitted on 27 Dec 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ecrire la parole
Modalités de mise à l'écrit d'entretiens avec Antoine Culioli

Claire Doquet, EA 7345 Clesthia, université de la Sorbonne Nouvelle.

Avec la participation de Frédéric Fau.

Résumé :

Cet article analyse l'ensemble des traces de l'écriture de l'ouvrage *Variations sur la linguistique* dans lequel Antoine Culioli est interviewé par Frédéric Fau. Le point de départ est la mise au jour d'une double contrainte de cette écriture : à partir de l'oral enregistré, le scripteur doit fabriquer un écrit, et prioritairement un discours qui obéisse structurellement aux règles d'organisation de l'écrit, tout en préservant des marques d'oralité. L'analyse génétique des quatre états du texte, de la transcription de l'oral à la version publiée, permet de décrire chronologiquement ce double travail. On utilise l'outillage de la Représentation du Discours Autre proposé par Authier-Revuz, pour analyser l'ensemble des modifications opérées sur l'oral et mettre au jour certains traits de cette situation spécifique qui consiste, à chaque réécriture, à reformuler l'état du texte précédent sans cesser de représenter la parole originelle.

Abstract :

This paper analyses the steps in the writing of the book *Variations sur la linguistique*, in which Antoine Culioli is interviewed by Frédéric Fau. First appears the dual constraint of that writing : from the oral speech recorded on digital file, the writer has to elaborate a written speech, i.e governed by rules of structuration and organisation of the written language, but at the same time the speech must use oral markers. The textual genetic analysis of the four successive versions of draft documents, from the first oral-into-written transcription to the printed version, allows a chronological description of that dual work. By using the meta-enunciative categories proposed by Jacqueline Authier-Revuz in her works on the representation of other's discourse, the analyses determines any discernable patterns of this specific situation, in which each stage consists of a reformulation of the precedent version and at the same time a representation of the original oral speech.

Mots-clefs : *co-énonciation, oral/écrit, représentation du discours autre, reformulation*

Keywords: *co-enunciation, oral/written, representation of other's discourse, reformulation*

Article :

Comment préserver à l'écrit l'oralité d'un entretien tout en énonçant de manière claire et précise des concepts scientifiques ? Ainsi pourrait se formuler la double tâche d'un rédacteur chargé de constituer en ouvrage un entretien au long cours. Cette formulation met en tension deux caractéristiques de l'entretien écrit : rendre de manière mimétique certains traits de l'oral, réorganiser pour l'écrit le propos oral tenu. Ces deux pôles de l'écriture de l'oral organisent le propos de cet article qui analyse les événements scripturaux dans la mise à

l'écrit d'un entretien avec Antoine Culioli, dont l'aboutissement se concrétisera par la publication de *Variations sur la linguistique* (Klincksiek, 2002).

À l'époque des entretiens entre Frédéric Fau et Antoine Culioli, entre 1996 et 2000, la pensée culiolienne n'a pas encore été exposée de manière systématique. Ses publications scientifiques sont disséminées dans des revues diverses, souvent sous une forme peu accessible aux universitaires eux-mêmes¹. En complément du premier tome de *Pour une linguistique de l'énonciation* qui paraît alors chez Ophrys, les *Variations sur la linguistique* veulent offrir un point d'entrée dans une théorie peu accessible. Ni universitaire, ni journaliste, l'interviewer se voit délesté des enjeux de légitimité dans ces deux champs. Personne n'ayant encore interrogé Culioli, il est aussi dégagé des comparaisons avec un existant. Enfin, la théorie étant pour le moment peu accessible, il peut se fixer l'objectif modeste et rassurant d'en apporter un premier point d'appui.

L'ouvrage final se compose de sept chapitres – sept « journées » disent les auteurs – organisés thématiquement et qui se donnent comme suivant le cours d'une énonciation orale, sur le mode d'un entretien ni tout à fait à bâtons rompus, ni trop cérémonieux. Sur ces sept chapitres, six ont été écrits en 1996 ; le dernier, quatre ans après. Il constitue un sous-corpus intéressant parce qu'écrit *a posteriori*, donc autonome du point de vue du rapport entre la source – l'entretien oral – et l'écrit final ; c'est également le seul des sept chapitres que Culioli a revu et corrigé. C'est sur ce chapitre, cette septième journée, que portera notre étude, parcours génétique pour lequel nous disposons du matériau suivant :

- la transcription de l'enregistrement initialement faite par Fau, qui est ponctuée comme de l'écrit et ne reflète pas toujours exactement le discours tenu : état de texte T1 ;
- la première réécriture par Fau : état de texte T2 ;
- la deuxième réécriture, que Fau a remise à Culioli : état de texte T3 ;
- la réécriture par Culioli : état de texte T4.

À ces quatre états vient s'ajouter une transcription effectuée pour les besoins de notre recherche actuelle à partir de l'enregistrement oral lui-même, produite selon les conventions du Groupe Aixois de Recherches en Syntaxe (Blanche-Benveniste & Jeanjean 1987), que nous avons nommée T0. Cette version du texte est chronologiquement postérieure aux autres mais elle devrait être la première du fait de sa proximité verbale avec l'oral initial, d'où le choix de cette numérotation. Il est important de retenir que lorsqu'il a travaillé sur l'entretien, Fau n'avait à sa disposition que sa transcription T1.

La présente étude porte sur les 10 premières minutes de l'entretien. Après une mise au point sur les spécificités de ce type de corpus et les modalités d'analyse privilégiées, nous étudierons successivement les passages d'un état du texte à l'autre, pour nous centrer ensuite sur un marqueur du passage d'un discours oral à son écriture : les ponctuels discursifs.

1. Représenter à l'écrit un discours oral : positionnements théoriques

1.1 L'écriture de l'oral comme cas spécifique de Représentation d'un Discours Autre

L'écriture d'un entretien oral est un cas de passage d'un discours oral à sa représentation écrite, le terme de *représentation* renvoyant ici aux travaux d'Authier-Revuz (1995) sur la Représentation du Discours Autre (RDA). Ces types d'énoncé mettent en relation, de manière explicite, un discours en train de se tenir (D) et un discours représenté (d).

¹ Par exemple, le célèbre cours de DEA ronéotypé : Notes du séminaire de Dea [Texte imprimé] : 1983-1984 / Culioli / Poitiers : Université de Poitiers , 1983-84 : <<http://www.sudoc.fr/003380475>>

Au contraire des cas de RDA répertoriés, c'est de manière implicite que l'entretien écrit, fruit de l'écriture d'un échange oral, met en relation un discours D écrit et un discours d qui a été tenu à l'oral dans des temps et lieux éloignés de ceux de l'écriture/lecture du texte. Comme le montrent Authier-Revuz & Lefebvre (2015), l'entretien mis à l'écrit est un discours direct d'un type spécifique, sans les marques habituelles qui indiqueraient que L représente le discours tenu au préalable par I1 (l'interviewer) et I2 (l'interviewé). Le marquage n'est pas phrastique mais textuel, avec omission du verbe introducteur ; seuls sont indiqués, sur le mode du Discours Direct (DD) classique cette fois, les locuteurs auxquels doivent être attribués les paroles rapportées. Par exemple, cet échange au tout début du chapitre 7 des *Variations sur la linguistique* :

FF : Pour différentes raisons, notamment le besoin de prendre du recul, nous nous revoyons trois ans après les pages qui précèdent. Que souhaitez-vous ajouter aujourd'hui ?

AC. Deux choses, en schématisant de façon assez grossière.

Les deux locuteurs nommés, FF (Frédéric Fau) et AC (Antoine Culioli), sont des locuteurs seconds, I1 et I2 ; le locuteur premier, L, n'est pas visible dans l'ouvrage, si ce n'est dans l'introduction. L se charge de restituer un discours tenu oralement, avant et ailleurs, en donnant la parole de manière figurée à deux locuteurs, I1 et I2, dont il rapporte les propos. La représentation du discours de l'entretien ne tient pas à la spécification d'un « qui écrit », non plus qu'à la représentation d'une situation interlocutive passée avec des noms de locuteurs, mais à la nature même de l'écrit qui est de *se substituer* à un discours tenu au préalable dont il *tient lieu*, dans un autre cadre qui se trouve lui-même représenté par la mise en espace de l'interlocution. C'est un cas particulier de discours direct, non limité à un énoncé mais dont la portée est textuelle. Ce DD généralisé de l'entretien écrit *représente* un dire, de manière fictivement non médiée. Pour autant, la disjonction entre le discours censé avoir été tenu à l'oral (d) et le discours écrit donné à lire (D) est bien réelle, y compris pour le lecteur qui sait, quand il lit, que l'écrit est le reflet de l'oral mais pas sa stricte reproduction. Le jeu énonciatif va s'exercer dans le passage, représenté, de l'oral à l'écrit, avec dans cet écrit un pacte de lecture reposant sur le fait que c'est bien de l'oral que l'on tente de restituer, et des éléments émergeant de temps en temps pour signifier, en la représentant de manière topique, cette oralité. Cette représentation à l'écrit d'un discours oral se fait sur un mode proche de celui qu'Authier-Revuz (2000) a nommé « allusion » et caractérisé comme une modalisation autonymique non marquée² : un discours convoque des éléments d'un autre discours dont l'étrangeté se fait jour dans un jeu d'intériorité / extériorité, ces éléments apparaissant comme incongrus dans le discours D et devant être décodés comme extérieurs, directement importés d'un discours d. On peut considérer l'entretien écrit comme un DD dans lequel apparaissent parfois, sur le mode de l'allusion, des éléments que leur extériorité au discours D (écrit) signale comme importés d'un discours oral (d). Comme l'a magistralement montré Mahrer (2014 et 2017), la diversité des réalisations de la Modalisation Autonymique d'Emprunt (MAE), y compris la MAE non marquée que constitue l'allusion, permet de décrire ce que Maingueneau (2004) nomme le repérage de « codes langagiers ». Le « faire oral » est une représentation conventionnelle du code langagier de l'oral, une des modalités de représentation de l'extériorité d'un discours qui met le lecteur en situation de l'interpréter.

1.2 Transcrire, réécrire, rectifier. Modifications successives par les deux protagonistes de l'entretien.

² Nonobstant le traitement qu'en propose Tuomarla (1999), le DD ne constitue en aucun cas une modalisation autonymique : il est toujours autonome. Ce qu'on observe ici est une recherche d'effet d'oral qui, à l'intérieur du DD en mention, donne un effet d'oral qui fonctionne sur le mode de la modalisation autonymique.

Le chapitre 7 des *Variations* a été relu attentivement par Culioli qui en a modifié certains passages. Le linguiste ne disposait pour cela que de l'état du texte remis par Fau à l'éditeur, soit un texte réécrit deux fois déjà. Notre analyse s'attachera aux transformations imposées par Fau aux propos de Culioli, mais également et de manière spécifique aux modifications effectuées par Culioli lui-même, sachant donc qu'il n'a pas accès, au moment où il rectifie³ le texte à publier, à son discours originel mais à l'écriture de ce discours par quelqu'un d'autre. C'est donc une double mise à distance que subit le discours oral, d'abord transformé par l'interviewer, puis repris par l'auteur qui tout à la fois en a été le locuteur originel et se retrouve en position de corriger une version écrite de son discours initial.

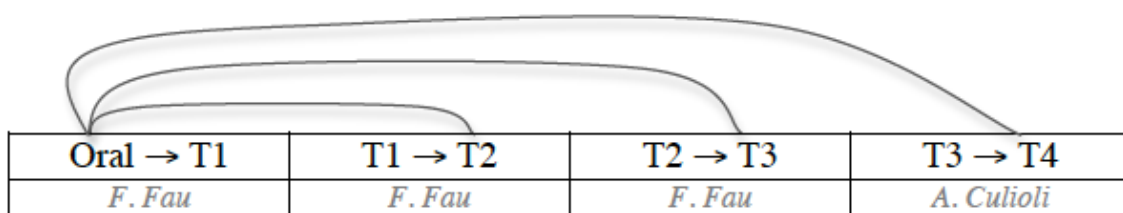
Comment l'oral initial se donne-t-il à lire dans le texte publié, et comment décrire sa *représentation* ? Notre matériau représente de manière conventionnelle la situation interlocutive de l'entretien qui fonctionne, sur le mode du DD, en faisant alterner la mention du locuteur l et son dire représenté. L'analyse génétique donne accès aux différentes étapes de cette représentation, opérées successivement par l'intervieweur Fau et l'interviewé Culioli. À chaque étape de l'écriture, l'activité de chacun des scripteurs devrait pouvoir se schématiser de la manière suivante :

transformation

Discours à reformuler → Reformulation

où le discours à reformuler est tour à tour le discours oral, sa transcription, sa première et sa seconde réécritures, et où la reformulation est tour à tour la transcription de l'oral initial, les deux réécritures par Fau, la réécriture finale par Culioli. La reformulation se présente donc comme une activité réursive, où le résultat de la première opération se trouve être le point de départ de la deuxième, et ainsi de suite. Pour autant, l'activité réalisée pour le passage d'une version à l'autre est subsumée par la tâche globale : représenter à l'écrit le discours oral, dont la source est l'oral et l'aboutissement, le texte publié. De fait, à chaque étape de l'écriture, c'est bien du discours oral initial que L donne une représentation, même si l'oral est ici relayé par un écrit intermédiaire.

Il faut donc complexifier le schéma de la procédure de RDA à l'œuvre dans cette écriture :



Chaque état intermédiaire du texte *reformule* la version précédente et dans le même temps *représente* l'oral originel. Apparaît ici la complexité de la temporalité scripturale, qui voit se superposer différentes strates de l'élaboration du texte, les énonciations successives convoquées à chaque réécriture formant une sorte feuilletage où se mêlent les différents états du texte et les voix qui leur ont donné corps. Comme l'indiquait Hay (1985, p.158), « l'écriture ne vient pas se consumer dans l'écrit » et c'est chargé de l'ensemble des modifications et rectifications déjà apportées dans les sessions d'écriture précédentes qu'un

³ Nous utilisons le terme de *rectification* plutôt que celui de *correction*, parce que *correction* renvoie à la mise en conformité à une norme tandis que la rectification concerne toute opération de modification en vue de réajuster – terme culiolien s'il en est – localement des segments de texte. Nous suivons Candea & Mir-Samii (2010, p.5) pour considérer la rectification comme manifestant le fait que « celui qui parle pense qu'il existe sur ce qu'il vient de dire, ou sur ce que l'autre vient de dire, une formulation ou un contenu de pensée plus adéquat ».

état de texte parvient à son lecteur. La spécificité de notre corpus réside dans la double locution (un interviewé qui n'est pas, sauf lors de la dernière étape, scripteur du texte produit), et dans l'émergence orale du discours, qui lui donnent un caractère doublement autre : le texte que forge patiemment Fau, c'est la représentation d'un discours autre parce que (1) tenu dans un canal non écrit, et (2) discours d'un autre. Le texte auquel va aboutir Culioli est un *autre* du texte qui lui a été fourni, qui lui-même était doublement *autre* du discours originel.

2. L'organisation du discours : temps de l'oral, espace de l'écrit

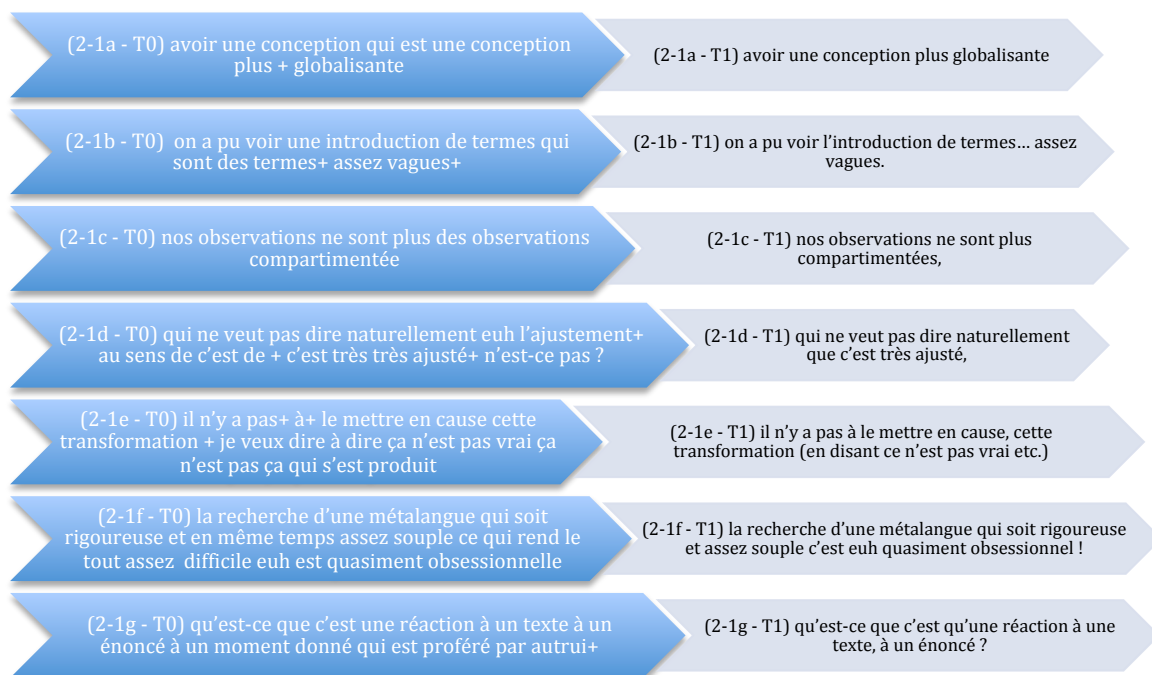
Un premier regard, strictement quantitatif, sur la septième journée des *Variations sur la linguistique* met au jour un processus constant de réduction du discours au gré des réécritures : entre transcription initiale et texte publié, le volume du texte est pratiquement divisé par trois. Dans le détail, on note une diminution de 32% entre T1 (la transcription initiale) et T2 (la première réécriture), où le texte passe de 7957 à 5465 mots ; entre T2 et T3 (deuxième réécriture), on passe de 5465 à 2830 mots, soit 51% de réduction du volume textuel. Finalement, les deux réécritures de Fau font diminuer le texte de 65%. Le nombre de paragraphes diminue, lui, de 56%, ce qui conduit à des paragraphes globalement plus courts dans T3 que dans T1.

2.1 De T0 à T1 : suppressions / rectifications spontanées.

Entre T0 (transcription, *a posteriori* et pour les besoins de cette recherche, du matériau verbal de l'entretien enregistré) et T1 (transcription première par Fau du même entretien, réalisée pour les besoins de l'élaboration de l'ouvrage), on observe un écart de 34% du volume de texte, qui s'explique en partie par les éléments suivants :

- ponctuation écrite en T1 vs en T0 une ponctuation figurant les pauses, plus coûteuse en nombre de signes ;
- omission, en T1, de l'ensemble des *euh* et autres marques d'hésitation présentes en T0.

On note également, dans le passage de T0 à T1, des raccourcissements presque systématiques de redondances propres à la syntaxe orale :



Ces exemples présentent des ruptures ou suspensions de la continuité syntaxique régulièrement observées à l'oral (Blanche-Benveniste, 1997 ; Krötsch, 2007). Ces irrégularités sont spontanément lissées par le transcripteur en T1 pour les exemples (2-1d) et (2-1g), non sans conséquences, pour (2-1g), sur les référents désignés : la réduction de *un énoncé à un moment donné qui est proféré par autrui* à *un énoncé* oblitère la dimension fondamentalement énonciative que les précisions sur l'origine de l'acte, moment et personne, mettaient en avant. En (2-1e) et (2-1f), c'est l'intrication syntaxique qui se trouve immédiatement simplifiée et la dimension méta-énonciative et commentative supprimée, avec l'omission de *je veux dire* en (2-1e) et de *ce qui rend le tout assez difficile* en (2-1f). Cette atténuation des éléments du *modus* se trouve renforcée par la triple omission, dans la transcription T1, de la conjonction à valeur méta-énonciative *c'est-à-dire*⁴ (8 occurrences en T0, 5 en T1) ainsi que des modalisateurs (3 modalités épistémiques – 2 *peut-être* et 1 *me semble-t-il* – présentes en T0 ne sont pas transcrites en T1).

(2-1a) et (2-1b) présentent une structure d'apparence tautologique : GN *qui être* GN_{adj}, les deux GN étant identiques ; (2-1c), construit différemment, suit le même schéma de reprise d'un nom. Sémantiquement, cette structure crée un effet de sous-classe : le GN1 est caractérisé non par un adjectif, mais par un autre GN, étendu, qui constitue comme un autre référent auquel il serait identifié. Dans les exemples relevant de cette structure, l'existence de GN2 est posée et le segment signale le rapprochement de GN1 avec GN2 plus qu'il n'attribue une caractéristique à un GN⁵. Du point de vue de la progression du discours, cette structure entre dans la tendance à la subordination de l'oral qui permet de privilégier l'expression par le verbe, au contraire de l'écrit nominalisant (Halliday, 1985). On peut également y voir une sorte de relance sans énoncé incident⁶, qui aurait pour fonction de placer en position de sujet, en le répétant, un élément qui se trouvait en position de complément⁷. Ce détour de l'oral, qui a certainement une fonction complémentaire d'occupation de l'espace de parole en attendant de trouver quoi dire (la pause avant l'adjectif *globalisante* en est un indice), paraît manifestement secondaire au moment de la première transcription.

2.2 De T1 à T2 : organisation thématique et articulation des concepts.

Ce début d'entretien est structuré de manières différentes selon la version du texte. Le relevé du nombre de mots (*Cf. supra*) montre une augmentation importante entre T1 et T2. Comme nous l'avons expliqué, il s'agit en fait de segments de l'entretien qui ont été déplacés entre les bornes délimitant notre matériau. Il en résulte une variation assez importante dans la succession des thèmes abordés, que nous allons examiner ici.

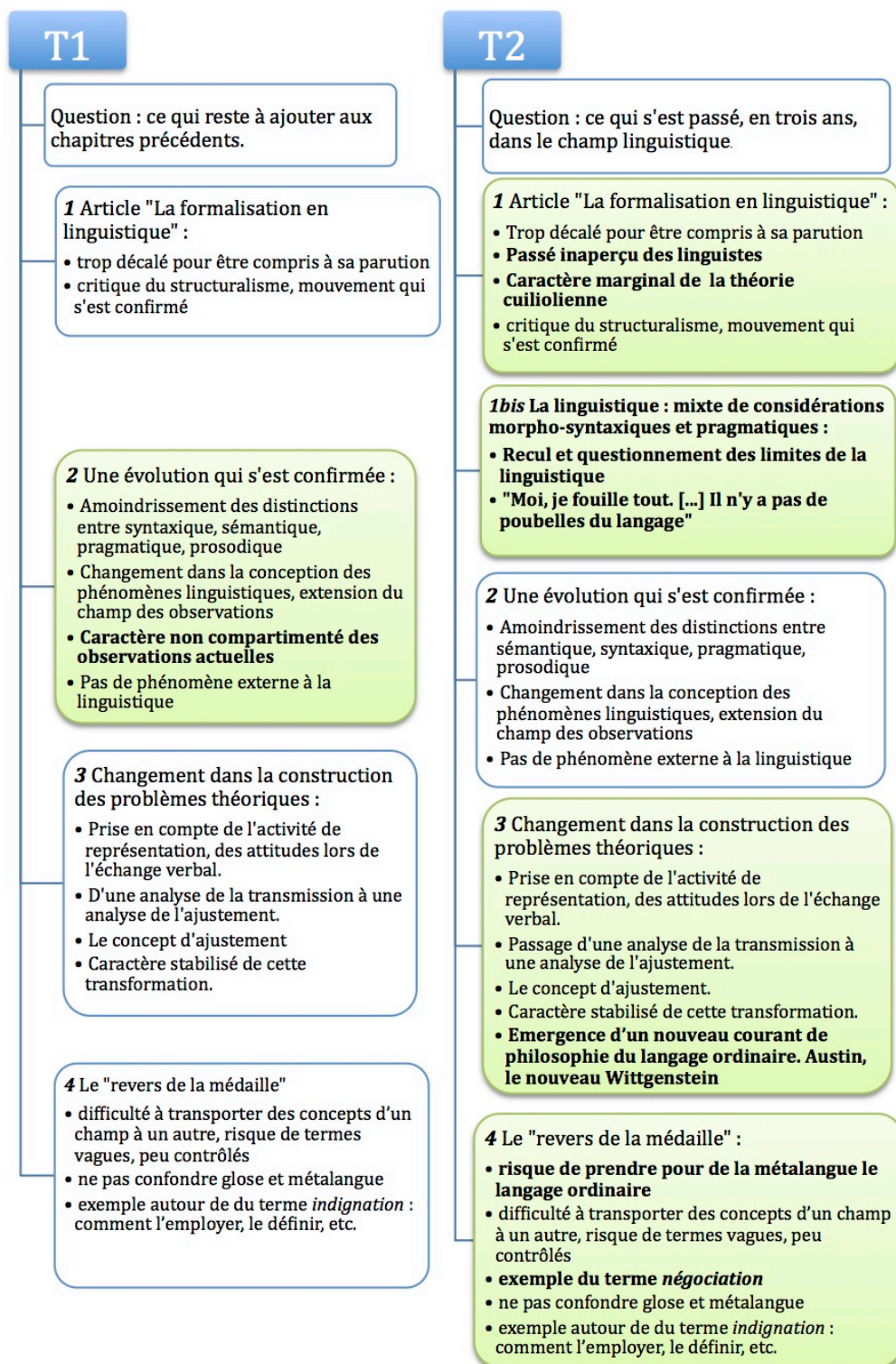
⁴ Pour une étude de *c'est-à-dire* sur ce corpus, voir Doquet 2015. Sur la valeur méta-énonciative de *c'est-à-dire*, voir Authier-Revuz 1987.

⁵ Ce type de structure attributive fait en général intervenir deux GN différents (par exemple : *le chien qui est un animal très intelligent*) où le GN2 caractérise le GN1 avec une relation inclusive : *parmi les animaux très intelligents, on trouve le chien*. La spécificité des exemples (2-1a) à (2-1c) réside bien entendu dans le fait que les GN1 et 2 ont le même noyau nominal, ce qui introduit l'idée d'une conception qui appartient à *l'ensemble des conceptions globalisantes* (et pas seulement, comme le propose la version T1- *une conception plus globalisante* -, à une conception qui a pour caractéristique d'être globalisante), interprétation rendue à la fois par la répétition du nom et par la prédication.

⁶ Ce type d'énoncé n'entre pas dans la définition de la relance telle que la donnent Richard & Noailly (2012, p.136) : « il y a relance quand un segment d'énoncé, syntaxiquement incomplet, est interrompu par une insertion parenthétique, et se voit répété et complété à la fin de cette intervention. Le rôle de la relance est de « rattraper » le fil du discours interrompu. »

⁷ Le même genre de procédé a été observé par Bilger & Cappeau dans le genre de discours oral « explication technique » (Blanche-Benveniste, 1994), où « une séquence, introduite sous forme de complément dans un premier énoncé, est “reprise” dans l'énoncé suivant en position sujet » (Bilger & Cappeau, 2004 : 16).

Le tableau suivant présente en regard l'une de l'autre les trames du début de l'entretien, versions T1 et T2. Les différentes parties sont rassemblées dans des blocs où apparaissent l'argument principal puis les arguments secondaires. Les blocs dont le fond est grisé sont ceux dont le volume diffère entre T1 et T2, le bloc au fond grisé présentant davantage d'arguments, les arguments ajoutés ou retirés apparaissant en gras.



La réécriture de T1 en T2 constitue un ré-étayage des propos de Culioli qui, tenus à bâtons rompus et reprenant à diverses reprises des thèmes récurrents, se trouvent réorganisés pour présenter de manière organisée et complète les arguments développés. Elle obéit à une logique de réorganisation écrite d'énoncés oraux qui repose à la fois sur la décontextualisation du propos et sur sa mise en perspective. Par exemple la question initialement posée, qui portait sur « ce qui reste à ajouter aux pages précédentes », devient en T2 « Que s'est-il passé depuis 3 ans, dans le champ linguistique ». Cette modification manifeste la réorientation globale du propos : partant d'une question qui inscrivait les propos dans la continuité des chapitres précédents, il s'agit finalement de donner un point de vue sur les avancées de la discipline. De fait, la transcription T1 a un caractère de conversation à bâtons rompus, au cheminement argumentatif sinueux ; T2 va réorganiser l'ensemble en faisant apparaître clairement les différents points qui peuvent être considérés comme les principales innovations dans le champ linguistique, non pas sur les trois ans mais plutôt sur la décennie, voire les deux décennies précédentes. La formulation à l'oral de la pensée culiolienne – même si c'est dans un oral très soutenu et syntaxiquement construit de manière très *écrite* – obéit à certaines caractéristiques propres à ce canal, qui nous livre une énonciation faite de retours et de reformulations où le même thème est abordé à plusieurs reprises et dans des termes différents. La transcription T1 fait apparaître des reformulations que l'on pourrait dire différées, quelques idées étant développées puis régulièrement reprises, que l'écriture va commencer, en T2, par réunir, pour en réduire l'expression par la suite.

2.3 Entre T1 et T3 : figurations de l'échange

Outre le retravail de la dénomination des concepts dont nous venons d'observer quelques exemples, les écarts entre T1, T2 et T3 mettent en évidence la manière dont l'échange interlocutif est représenté dans ce passage, en particulier à travers un jeu d'ajouts et suppressions de questions qui semble une conséquence directe de la tension entre le second principe de la journaliste – réduire et éviter les redondances – et celui que s'est donné Fau – conserver l'oralité de l'entretien. Ces transformations successives constituent également le creuset de ce passage d'une oralité réelle, celle de l'entretien dont le matériau verbal est reproduit en T0, à une oralité représentée, où le scripteur introduit de nouvelles questions pour donner vie au débat dans le but de figurer, plutôt que restituer, l'échange dans sa vivacité. Voici un exemple de cette évolution (les questions sont en gras) :

d'un côté + le mouvement + qui euh +s'était amorcé + si je peux le dire euh sans prétention + peut-être euh + dès + en, particulier l'article que j'avais écrit sur la formalisation en linguistique + et qui euh + était beaucoup + trop + décalé + par rapport aux recherches de l'époque + pour : être euh + perçu + que depuis ce moment-là euh ce : que en un sens je pressentais + c'est-à-dire + une critique du structuralisme

d'un côté le mouvement qui s'était amorcé si je peux le dire sans prétention depuis l'article que j'avais écrit sur la formalisation en linguistique et qui était beaucoup trop décalé par rapport aux recherches de l'époque/ pour être perçu que depuis ce moment là, ce que en un sens je pressentais, c'est-à-dire une critique du structuralisme

d'un côté le mouvement amorcé depuis l'article que j'avais écrit sur la formalisation en linguistique acquiert de plus en plus de force

FF : il date de 69 votre article sur le formalisation en linguistique ? Donc c'est un mouvement qui a été long !

AC : ce n'est pas au cours des dernières années, cela s'est transformé au cours des années, mais il est vrai que cet article de 68... [...] mais pour beaucoup j'étais un « bâtard », un atypique, quelqu'un de marginal... je me demande si parfois les gens ne se disaient pas que j'étais un petit peu « dérangé ».

FF : pouvez-vous préciser quel est ce mouvement de la linguistique, dont vous parlez ?

AC : Oui : c'est une critique du structuralisme

le mouvement amorcé depuis l'article que j'avais écrit sur la formalisation en linguistique, en 1969, acquiert aujourd'hui de plus en plus de force. Cet article, pour en brosser un tableau rapide, c'était une critique du structuralisme

le mouvement amorcé depuis l'article que j'avais écrit sur la formalisation en linguistique, en 1968, acquiert aujourd'hui de plus en plus de force. Cet article, pour en brosser un tableau rapide, était une critique du structuralisme

Le passage de T1 à T2 ressortit à la fois à la réorganisation globale du propos et à la figuration de l'échange. Les éléments ajoutés en T2 (en gras ici) étaient présents dès l'oral, mais ailleurs dans l'entretien ; Fau les a déplacés pour les mettre en rapport avec ce début d'échange. Ce déplacement est en même temps une sélection : tout en se pliant au principe de réduction de l'information qui justifie la concaténation de deux extraits de l'entretien, Fau maintient des éléments non nécessaires à la progression de l'argumentation et justifiés par la représentation de l'échange, de nature autonome.

Pour autant, ce maintien n'est que provisoire puisque ces questions disparaîtront de la version T3, et avec elles les modalités interrogatives et exclamatives ainsi que les interrogations de Culioli sur son image et son caractère « bâtard » ou « atypique »; c'est donc un ensemble de marques de la subjectivité qui disparaît en T3, pour laisser place à une modalisation autonymique, « pour en brosser un tableau rapide », qui relève de l'auto-représentation du dire⁸ et que Fau crée de toutes pièces. Elle est la seule modalisation demeurant dans ce passage mais c'est une représentation de l'énonciation et non de la subjectivité qu'elle donne à voir.

2.4 Les rectifications de Culioli :

⁸ Pour une analyse des marques de l'auto-représentation du dire dans cet entretien, voir Doquet 2015.

Recevant pour relecture l'état T3 du texte, Culioli va effectuer un grand nombre modifications qui peuvent concerner, c'est le cas le plus fréquent, des détails du texte, mais aussi à deux reprises des segments assez longs. C'est d'abord sur le plan sémantique et référentiel que Culioli intervient de manière spécifique, cet ajustement visant par exemple à nuancer le propos :

- par l'ajout d'adjectifs ou de participes passés, le remplacement de modalisateurs⁹ :
 - (2-4a) une évolution qui s'est <amorcée, puis> confirmée.
 - (2-4b) les distinctions <tranchées> entre le syntaxique, le sémantique,
 - (2-4c) pourquoi « qu'est-ce que c'est que ça » a <toujours> <très souvent> une valeur, disons, péjorative ?
- par l'ajout d'une incidente entre parenthèses :
 - (2-4d) Mais dans le milieu linguistique <(mis à part Milner, Kristeva et quelques autres)> : rien ! <Du moins à l'époque.>
- par des remplacements :
 - (2-4e) Donc, là, il y a quelque chose qui s'est passé, une espèce de conversion [à une attitude beaucoup plus ouverte] <, d'ouverture dans la théorie des observables> qui s'est [confirmée] <affirmée>.

On peut lire dans cette énumération le souci de l'auteur de modérer son discours en particulier, sans doute, vis-à-vis de ses pairs. L'exemple (2-4d) est emblématique de cette précaution, avec d'une part l'incidente qui exclut d'un ensemble quelques individus, d'autre part l'ajout *montré* (Authier-Revuz & Lala, 2002) d'un argument restreignant aussi, dans le temps cette fois, la portée de l'affirmation. On repère une tension entre ces rectifications de T4, qui toutes atténuent le propos de Culioli, et la manière insistante avec laquelle, en T0, il se présente comme ayant été à ses débuts un linguiste hors-norme.

D'autres types de modifications vont, pourrait-on dire, parachever l'écriture, en accentuant certains faits déjà constatés dans le travail de Fau mais aussi parfois en allant dans le sens contraire, pour lisser les marques d'oralité représentée. Ces modifications sont d'ordre syntaxique mais aussi énonciatif.

Pour la syntaxe, Culioli supprime les dislocations à gauche, dont certaines ont été introduites par Fau et qui sont, contrairement aux dislocations à droite (Blasco-Dulbecco, 1999), fréquemment observées à l'oral :

- (2-4f) Cet article, pour en brosser un tableau rapide, [c']était une critique du structuralisme
- (2-4g) [Ca, c'est un] <Voilà le> second point,
- (2-4h) [Le premier, c'est que] < Ainsi trop souvent, > l'on utilise, croyant que c'est une métalangue au sens strict du terme, une langue de description qui est en fait du langage ordinaire.

Les rectifications d'ordre énonciatif concernent l'ancrage temporel du texte. L'aspect verbal est en jeu le passage d'un passé composé à un imparfait :

- (2-4i) un certain nombre de personnes, pour lesquelles j'ai de l'estime, telles que Lacan, Lévi-Strauss, Foucault, Milner, Kristeva, etc., ont compris ce que j'[ai essayé] <essayais> de dire.

⁹ Les segments ajoutés sont présentés entre chevrons ; les segments supprimés, entre crochets. La succession d'un segment entre crochets (= supprimé) et d'un segment entre chevrons (= ajouté) peut constituer un remplacement. Sur ces questions de remplacement vs suppression + ajout, voir par exemple Doquet & Leblay 2014.

Ce changement de temps fait de l'événement référencé le point de départ d'un procès non borné à droite et permet de situer le procès en arrière-plan d'événements ponctuels qui lui donnent, par contraste, une permanence.

Du point de vue de l'ancrage énonciatif, deux interventions sur des notes de bas de page¹⁰ contribuent à dégager le texte des coordonnées spatio-temporelles de l'entretien :

(2-4j) Que souhaitez vous ajouter aujourd'hui^{*}], par rapport aux pages précédentes ?

(2-4k) le mouvement amorcé depuis l'article que j'avais écrit sur la formalisation en linguistique, en 1968, acquiert aujourd'hui de plus en plus de force.<*>

La note supprimée en (2-4j) indiquait le moyen de référencer le déictique *aujourd'hui*, soit le jour de l'entretien. Sa suppression participe à un déplacement de l'ancrage du texte : *aujourd'hui* cesse de renvoyer au moment précis de l'énonciation orale réalisée et sera désormais référé à la date de publication du livre, c'est-à-dire la représentation de cette énonciation. La note ajoutée en (2-4k) est la référence de l'article « La formalisation en linguistique »¹¹. Ici, l'ajout permet d'identifier ce dont il s'agit sans référence à l'avant du discours et participe, comme la suppression précédente, à l'autonomie de ce chapitre.

Dans ces interventions portant sur l'état du texte remis à l'éditeur par Fau, dues à Culioli et, pour les notes, à Viel, le travail conjoint sur la syntaxe et les marques énonciatives dégage un peu plus cet entretien de son origine orale ; c'est bien à une *représentation* de l'oral, bien éloignée de sa transcription, que nous avons affaire. En témoigne encore cet ajout de Culioli :

(2-4l) les problèmes liés à la représentation se sont posés, outre le problème de la construction des valeurs référentielles. Tout le problème, en fin de compte, des *attitudes* que nous avons lors d'un échange verbal.

<Bref, représentation, référenciation, régulation.>

L'énoncé ajouté, véritable formule de clôture qui consiste en la reformulation résumptive d'un ensemble important du discours, est un élément verbal prototypique de l'écrit qui reprend plusieurs paragraphes sous la forme de noms juxtaposés où le déterminant zéro apporte une valeur générique sans couper la relation de référence avec les éléments du discours préalable. Au contraire de l'oral où dominant les structures verbales, cet énoncé sans verbe, où la prédication est implicite, est un des moyens d'organiser le discours à l'écrit. Parmi les nombreux indices de cette organisation, nous avons choisi, pour terminer cette investigation, de nous intéresser aux éléments de ponctuation du discours, dont la plupart sont propres à un des canaux oral et écrit et qui demandent donc à être modifiés lors du passage de l'un à l'autre.

3. La ponctuation discursive : oral vs écrit

Nous nous attacherons ici à l'étude des éléments verbaux que Gadet & Mazière (1986) décrivent dans leur usage oral comme « des éléments à la fonction vague, que l'on peut appeler *ponctuants* par référence à une ponctuation impossible » et dont elles constatent qu'ils s'établissent en « une classe hétérogène », dans laquelle elles signalent *mais, bon ben, moi je pense* ainsi que « certains effets intonatifs » (p. 38). Ducrot (1980b) avait rangé ces éléments parmi les « mots du discours », Schiffrin (1987) parle de « discourse markers », appellation reprise par Dostie & Pusch (2007) qui proposent « marqueurs discursifs », catégorie dont ils

¹⁰ La parternité de la suppression et de l'ajout des notes est un peu incertaine : elle peut être attribuée à Culioli mais aussi à Michel Viel, éditeur scientifique de l'ouvrage, qui est donné en couverture comme l'auteur des notes.

¹¹ Culioli, A. (1968) « La formalisation en linguistique », *Cahiers pour l'analyse* 9, 107-117.

signalent la difficulté à la circonscrire et qu'elles définissent comme « des mots particulièrement usités dans la langue orale, qui n'entrent pas normalement dans les classes grammaticales traditionnelles » (Dostie & Pusch, 2007 : 8). Dostie & Pusch réfutent, pour les désigner, le terme de *ponctuant*, traditionnellement associé à l'idée d'une dé-sémantisation des éléments lexicaux. C'est pourtant ce terme que nous reprendrons, sans pour autant les considérer comme totalement dé-sémantisés mais en les prenant avant tout comme des éléments qui matérialisent, à l'oral, une suspension dans la profération du discours. Nous observerons d'une part leur place dans le discours oral, d'autre part leur devenir dans l'écrit, en nous demandant également si certains ponctuants, non présents à l'oral, apparaissent dans des phases de réécriture, ce qui permettrait de les considérer comme des outils de *représentation* de l'oral par contraste avec la stricte reproduction, changement de canal mis à part, de la chaîne orale en une chaîne écrite.¹²

3.1 *Euh, hein, bon* : la transposition impossible.

Employés à plusieurs reprises, voire très fréquemment, par Culioli à l'oral, les interjections *euh* et *hein* ainsi que *bon* en emploi interjectif sont systématiquement éliminés dès la transcription T1. *Euh* est à la fois extrêmement fréquent, et visiblement senti comme ne devant pas figurer dans l'écrit (sur les 39 *euh* transcrits dans T0 et correspondant aux 10 premières minutes d'entretien, aucun ne figure en T1).¹³ L'utilisation du ponctuant *bon* est plus complexe. Il est utilisé à quatre reprises par Culioli à l'oral (T0)¹⁴ :

(3-1a) c'est-à-dire que notre conception des observables], de ce point vue-là+ a changé ++ me semble-t-il bon

(3-1b) euh est-ce qu'on dit un envers ou un avers euh+ bon+ euh+ on changera hein? j'crois qu'c'est envers non ? FF : c'est un avers non ? [*chevauchement* bon on mettra le // AC bon bon très bien]

L'incidence métadiscursive de *bon*, réservée par Winther (1985) aux cas où *bon* commente, ou simplement ponctue, « tout fait envisagé par le locuteur lors de l'élaboration même de son discours, ainsi que les choix de stratégie discursive », est avérée dans les deux énoncés, où *bon* est associé à des segments clairement métadiscursifs et méta-énonciatifs (*me semble-t-il / on changera*). Cette incidence s'appuie sur la valeur fondamentale de *marqueur de structuration de la conversation* de cet adjectif (Auchlin, 1981) : dans les occurrences relevées, *bon* articule deux énoncés, servant à la fois de clôture d'une argumentation et de relance pour la suite. La fonction est la même pour le *bon* introductif, premier mot de Frédéric Fau se disposant à poser sa première question, qui vient clore des propos hors micro et permet de relancer la conversation :

FF : Bon/ alors+ euh / donc on est le 30 octobre + 2001 + Antoine Culioli donc euh rebonjour

Comme ceux de Culioli, le *bon* initial de Fau est éliminé dès T1. Nous verrons dans les lignes qui suivent qu'après avoir omis tous les *bon* dans sa transcription T1, Fau va en introduire un, en T2, à la place d'un *alors* lui aussi ponctuant discursif.

¹² Comme la plupart des linguistes de l'oral que nous citons plus bas, Gadet et Mazière (1986) ont travaillé sur l'intonation, considérant certains phénomènes intonatifs comme des ponctuants. Nous n'avons pas les moyens de produire ce type d'étude et nous nous centrerons sur les transcriptions et leurs réécritures.

¹³ *Euh* ne figure pas non plus dans des entretiens avec Culioli qui affirment leur proximité du discours oral originel (Grésillon & Lebrave 2012, Culioli & Normand 2005).

¹⁴ Transcription réalisée *a posteriori*, pour les besoins de cette étude, et au plus près de l'oral.

3.2 *Donc* et *alors* : des ponctuants à valeur de reprise.

La conjonction *donc* et l'adverbe *alors*¹⁵ se retrouvent, dans cet entretien, en position initiale dans la phrase, comme *ponctuants de discours*. Parmi ces occurrences, deux sont supprimées par Culioli :

(3-2a) [Donc,] pour dire les choses plus simplement,

(3-2b) un problème qui m'a préoccupé en français : « qu'est-ce que c'est que ça ». [Alors,] d'où viennent-ils tous ces « que », », et pourquoi « qu'est-ce que c'est que ça » a toujours une valeur, disons, péjorative ?

Bouchard (2002 : 70) parle de « sémantisation très ouverte de ces mots, qui ne constituent pas des instructions d'inférence mais de purs régulateurs de l'action à l'oral ». En l'occurrence, ils relèvent de la catégorie identifiée par Zenone (1981 : 116) d'éléments indiquant la « reprise d'un thème préalablement abordé au cours de la conversation et puis abandonné ou interrompu par une digression ». Culioli lui-même a travaillé sur des emplois proches de *donc*, qu'il classe parmi les *marqueurs de procédure*, c'est-à-dire signalant une opération de mise en relation entre des termes métalinguistiques, et plus précisément un « marqueur de relation réflexive en boucle à valeur d'identification stricte ou partielle » (Culioli, 1990) qui peut concerner la récapitulation, éventuellement conclusive. Dans nos exemples, *donc* et *alors* font le lien entre un discours tenu précédemment : soit dans le fil du discours présent (3-2a), soit dans un contexte antérieur (3-2b) ; leur valeur de reprise se double d'une connotation métadiscursive marquée par la modalisation autonymique « pour dire les choses plus simplement » qui succède à *donc*, ainsi que par l'entourage de *alors* : « un problème qui m'a préoccupé » et le déterminant *ces* (« ces que ») qui anaphorise des éléments d'un discours tenu antérieurement, ainsi que l'adverbe *toujours* qui y réfère.

Cet emploi de *donc* et *alors* comme marqueurs de reprise a été repéré de manière privilégiée à l'oral (Gülich, 1970 ; Auchlin, 1981 ; Zenone, 1981 ; Morel & Danon-Boileau, 1998 ; Bouchard, 2002). Dostie a également fait apparaître un *donc* qui, à l'issue d'un processus de pragmatization, s'observe dans des emplois où il joue un rôle sur le plan « conversationnel » (Dostie 2004 : 27). Dans la transcription T0 de l'entretien, on repère 4 *donc*, dont 3 sont inclus dans la première question de Fau et supprimés en T1 ou T2 (ils n'arrivent donc jamais sous les yeux de Culioli). Ils ont la même valeur de reprise à connotation métadiscursive que ceux des exemples (3-2a) et (3-2b). Le quatrième *donc* présent en T0, et jusqu'à T3, est celui de (3-2a), supprimé en T4. Quant au *donc* de (3-2b), c'est Fau qui l'ajoute en T3, et Culioli le maintient.

On repère également trois *alors*, dont deux inclus dans des énoncés de Fau – toujours dans sa première question – et supprimés dès T1, le troisième devenant *bon* en T1, puis *bien* en T3 :

(3-2c) T0 = *alors* il y a + un envers de la médaille

T1 = Bon, il y a un envers de la médaille

T2 = Bon maintenant, par rapport à toutes ces avancées, il y a un envers de la médaille

T3 = Bien. Maintenant, par rapport à ces avancées, il y a un revers de la médaille.

T4 = Bien. Maintenant, par rapport à ces avancées, considérons le revers de la médaille.

Ces substitutions spontanées suffisent à démontrer la valeur punctuationnelle et de reprise de *alors*, qui pourrait également, ici, faire place à un *donc*¹⁶. Le passage de *bon* à *bien* peut s'interpréter comme une trace d'un changement de registre – *bien* est un allomorphe

¹⁵ Nous excluons de la présente analyse la conjonction *alors que*, où *alors* n'a pas de valeur de ponctuation.

¹⁶ La possibilité de substituer *alors* à *donc* est, après le sens, le critère utilisé par Zenone (1981) pour distinguer les *donc* indiquant une reprise du fil du discours.

punctuationnel de *bon*, plus soutenu – qui s’accompagne en T3 d’une normalisation de l’expression *revers de la médaille*, et en T4 d’une substitution de *considérons* à *il y a*.

De la même manière que pour *donc*, un des *alors*, celui de l’exemple 3, est introduit par Fau en T3 ; il sera supprimé par Culioli. Fau va également introduire, en T3, deux *et* à valeur punctuationnelle, l’un en tête de syntagme détaché et l’autre en tête de phrase :

(3-2d) Oui : c’est une critique du structuralisme, <et> pour des raisons très précises, concernant à la fois les phénomènes observés, l’échelle à laquelle on les observait et en même temps des problèmes théoriques portant sur les objectifs et la métalangue. <Et> tout ça s’est confirmé.

Ailleurs dans l’entretien, on observe un jeu de suppression (en T2) d’un segment de phrase introduit par *et* après virgule, et l’ajout (en T3, non modifié en T4) de « *et que* » qui va réunir deux phrases initialement disjointes :

(3-2°) T2 Moi, je ne suis pas respectable ! parce que je fouille tout, [et il y a eu de très belles études sur les déchets, les poubelles etc.] Pour moi il n’y a pas de poubelles du langage.

T3 et T4 Mais moi, je ne suis pas respectable, parce que je fouille tout, <et que> pour moi, il n’y a pas de *poubelles* du langage.

Ces deux conjonctions assument, à des échelles différentes, le rôle de « scansion du discours » observé par Morel & Danon-Boileau (1998) qui rangent *et* parmi les ligateurs discursifs. Apparaît également en T3 un *mais* dont la valeur de scansion n’oblitére pas sa valeur argumentative (Ducrot, 1980a). Notre analyse, parce qu’elle ne porte pas sur de l’oral mais sur sa réécriture, demeure en décalage, du point de vue de l’outillage, avec celle de Morel & Danon-Boileau qui s’appuient sur l’intonation et il est difficile de réinvestir complètement ici les catégories qu’ils en ont tirées. Pour autant, les *donc*, *alors*, *mais*, *et* recensés ici ressortissent bien, lorsqu’ils se trouvent en tête de groupe détaché ou de phrase, à ces « *petits mots* qui balisent l’oral » (Morel & Danon-Boileau, 1998).

Un des intérêts du recensement de ses éléments et de l’étude de leurs modalités d’apparition est de les faire apparaître, quand ils sont introduits par une des réécritures, comme des marqueurs spontanés de l’oralité. On observe au gré des réécritures un double mouvement :

- de T0 à T1, suppression massive des *donc* et *alors* contenus dans la question 1 de Fau ;
- en T2 et en T3, introduction par Fau, dans les énoncés attribués à Culioli, de 1 *donc*, 1 *alors*, 1 *mais*, 4 *et* à valeur punctuationnelle, ainsi qu’un *tenez* à valeur phatique, en début de proposition et précédant une virgule ;
- de T3 à T4, suppression par Culioli de 1 *donc*, 1 *alors*, 2 *et* de ponctuation.

Culioli ne mobilise qu’assez peu, à l’oral, ce type de morphème tandis que Fau, dans sa première question, en fait un usage très important ; il les supprime spontanément dans sa transcription première, puis les introduit, ailleurs, dans la phase d’écriture où il travaille, comme nous l’avons vu plus haut, la représentation de l’oralité. En reprenant le texte, Culioli en supprimera la moitié et la ponctuation du discours sera constituée, de manière dominante, de la ponctuation blanche¹⁷ que constituent les changements de paragraphes et sauts de ligne : déjà présents – inscrits de manière spontanée par le transcripteur – dès T1, ils demeurent parfois, en T3, les seules marques de ponctuation textuelle. Le travail sur les ponctuants de discours reflète donc le cheminement global de l’écriture tel que nous l’avons étudié plus haut. Leur valeur de marquage de l’oralité doit être corrélée à leur valeur méta-énonciative, qui rejoint la valeur métadiscursive de *bon* interjectif examinée précédemment. Ils se

¹⁷ Le terme, rappelons le, a été créé par Favriaud dans sa thèse sur la ponctuation dans la poésie contemporaine (Favriaud, 2000) et désigne les éléments de ponctuation reposant, non sur le « noir » comme les signes classiques (virgule, point etc.) mais sur le blanc : espacements entre les mots, entre les lignes, entre les paragraphes, alinéas, etc.

différencient, par leur traitement au cours de l'écriture, d'énoncés méta-énonciatifs d'auto-représentation du dire qui sont le plus souvent supprimés (le taux de suppression entre T0 et T4 est de 80%, cf. Doquet 2015) mais (1) subsistent en général en T1 et (2) ne subissent pas l'augmentation en T2 observée pour les ponctuants. C'est donc sans doute davantage à la valeur ponctuelle – et conjointement, de représentation de l'oral – qu'à la valeur méta-énonciative qu'il faut imputer la spécificité de leur traitement.

Conclusion

L'alternative posée en introduction de notre réflexion, la mise à l'écrit comme (1) rendu mimétique de certains traits de l'oral vs (2) réorganisation pour l'écrit du propos oral tenu, ne reçoit pas, à l'issue de cette étude certes partielle, de réponse bien tranchée. Tout au plus pouvons-nous, après avoir examiné l'ensemble des états intermédiaires du début du texte du « septième jour » des *Variations sur la linguistique*, faire état de modifications à différents niveaux langagiers, qui permettent de tracer des préoccupations dominantes du re-scripteur aux différentes étapes de l'écriture. Ainsi, nous avons constaté entre la transcription au plus près de l'oral, T0, réalisée *a posteriori* et pour les besoins de notre travail, et la transcription spontanée qui a suivi l'entretien oral, un écart de 30% du volume textuel, due en partie aux modalités de ponctuation mais surtout à l'élimination de l'ensemble des interjections et la réduction presque systématique de redondances propres à la syntaxe orale. Dès la première notation, le discours est donc largement amputé de marques qui paraissent sans doute au transcripteur de faible importance. La deuxième étape de l'écriture, c'est-à-dire la première réécriture proprement dite aboutissant à l'état de texte T2, repose sur un double mouvement de réduction du phrasé, d'élimination des redondances et d'importation de segments textuels originellement situés bien après dans l'entretien et qui se trouvent mis en correspondance avec des éléments déjà présents dans T1. Fau opère dans cette phase de l'écriture des regroupements thématiques qui feront, dans la phase suivante, apparaître des redondances qu'il réduira, avec pour conséquence une forte diminution du volume de texte. Simultanément, il gère la représentation de l'interlocution, en figurant par un jeu de questions/réponses complètement réorganisé l'échange entre interviewer et interviewé ; cette alternance de tours de paroles sera également réduite dans l'état de texte T3. Ceci nous conduit à décrire l'écriture de cet entretien, en tension entre le rendu matériel de l'oral et la réorganisation pour l'écrit des propos tenus, de la manière suivante :

- Lors du premier travail de transcription, la notation privilégie nettement les contenus, et le discours n'est rendu de manière mimétique que lorsque les énoncés sont porteurs de contenus jugés importants.
- Plutôt que de s'opposer, les deux termes de l'alternative sont gérés par Fau en simultané : augmenter le volume et mettre en lien des segments de texte de manière thématique se fait dans le même temps que représenter l'échange ; pour autant, il s'agit moins de mimétisme – qui reposerait sur la stabilité des segments d'un état à l'autre du texte – que de la reconstruction d'une oralité qui a perdu beaucoup de ses caractéristiques originelles et qui se trouve reconfigurée.
- En troisième phase de travail, on observe une réduction générale, à la fois des redondances sémantiques et des prises de parole, ce qui conduit à un entretien très « écrit », au sens où les caractéristiques de l'oral – usage important de ponctuants de discours, tautologies, redondances, reprises – se raréfient au profit de structures propres à l'écrit.

Au contraire, le travail de rectification de Culioli traite de manière très différente les deux termes de l'alternative : il va en effet éliminer encore des marques que l'on pourrait considérer comme propres à l'oral représenté – dislocations à gauche, ponctuants discursifs – mais ajouter ou modifier des éléments ayant trait au contenu, en particulier concernant sa

propre position, celle de ses collègues linguistes et la terminologie qu'il choisit de privilégier. Voici un exemple topique de ces deux manières de procéder, où Fau commence par réduire l'énoncé (réduction considérable entre T0 et T1, notamment l'énoncé conatif *je pense que vous serez d'accord*, et dans une moindre mesure entre T1 et T2), puis ajoute le ponctuant *alors* (en T3), supprimé en T4 par Culioli qui, pour sa part, ajoute le groupe adverbial d'atténuation *très souvent* :

T0 : D'où est-ce qu'ils viennent tous ces que +++ et + d'un autre côté + pourquoi euh ++ qu'est-ce que c'est que ça a + presque toujours ++ je pense que vous serez d'accord + une valeur + un petit peu ++ péjorative

T1 : D'où viennent –ils tous ces « que », <d'une part, et d'autre part,> pourquoi « qu'est-ce que c'est que ça » a toujours une valeur disons péjorative ? »

T2 : D'où viennent-ils tous ces « que », et pourquoi « qu'est-ce que c'est que ça » a toujours une valeur, disons, péjorative ?

T3 : <Alors,> d'où viennent-ils tous ces « que », et pourquoi « qu'est-ce que c'est que ça » a toujours une valeur, disons, péjorative ?

T4 : D'où viennent-ils tous ces « que », et pourquoi « qu'est-ce que c'est que ça » a <très souvent> une valeur, disons, péjorative ?

Aux marges de la problématique centrale de ce numéro (les notes d'auditeurs de cours de linguistique), le corpus que nous venons d'examiner livre des éléments d'information sur différents degrés de la transformation subie par un discours entre sa profération orale et sa publication. Notre matériau diffère des « notes d'auditeurs » puisque le discours du Maître est enregistré pour être retranscrit et non pris en notes à la volée. Pour autant, l'écart entre T0 et T1 révèle une régularité dans les omissions, en particulier pour tout ce qui concerne les éléments prototypiques de l'oral, dont les *mots du discours* font partie, et qui sont très fréquemment omis dans la transcription première ; l'exemple que nous venons de donner ci-dessus est également révélateur de la manière dont le transcripteur s'abstient de noter des segments parfois assez longs et dont la disparition est quasi définitive puisque, sauf exception, la suite du travail se fera à partir de T1 et non en réécoutant l'enregistrement. De fait, la fidélité à la parole magistrale, que semble favoriser le dispositif d'enregistrement intégral en vue de la publication, est toute relative, et le livre d'entretiens qui se donne comme le reflet de cette parole n'en est souvent, à l'instar des notes de cours, que le témoin. Le fait que l'auteur du cours lui-même intervienne en dernier ressort contribue parfois, c'est le cas ci-dessus avec l'ajout d'une formule d'atténuation, qui était déjà présente dans l'oral mais que la transcription T1 n'avait pas retenue, à rapprocher le texte final de l'énoncé originel, mais ce constat ponctuel n'est en aucun cas une règle. Le texte final est un mixte de cet oral prononcé six mois auparavant et qui était déjà destiné à la publication, de l'ensemble des modifications, reformulations, condensations et ajouts effectués par l'auditeur, et des rectifications que va opérer un professeur qui n'est déjà plus celui qui parla mais dont les savoirs, depuis longtemps stabilisés, sont les mêmes qu'il y a six mois. Dans cette intrication de moments et de paliers énonciatifs se joue le devenir d'un ouvrage qui, à sa sortie, a constitué une contribution importante à la mise à disposition pour le plus grand nombre – avec les écarts à l'origine et parfois les distorsions que créent les reformulations multiples – d'une théorie fondamentale pour les sciences du langage.

Bibliographie

AUCHLIN A. (1981), « *Mais heu, pis bon, ben alors voilà, quoi !* Marqueurs de structuration de la conversation et complétude », *Cahiers de linguistique française* 2, 141-159.

AUTHIER-REVUZ J. (1987), « L'auto-représentation opacifiante du dire dans certaines formes de couplage ». *DRLAV* 36-37, Université Paris VIII, Saint-Denis.

- AUTHIER-REVUZ J. (1995), *Ces Mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris : Larousse. Réed. Lambert Lucas, 2013.
- AUTHIER-REVUZ J. (2000), « Aux risques de l'allusion », in M. Murat (éd.), *L'Allusion dans la littérature*, Paris : Presses Universitaires de la Sorbonne, 209-235.
- AUTHIER-REVUZ, J. & LALA M.-C. (éds) (2002), *Figures d'ajout*, Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- AUTHIER-REVUZ J. & LEFEBVRE J. (2015), « L'entretien de presse : un genre discursif de représentation du discours autre », *Investigações - Linguística e Teoria Literária* 28, en ligne : <<http://www.repositorios.ufpe.br/revistas/index.php/INV/article/view/1840>>
- BILGER M. & CAPPEAU P. (2004), « L'oral ou la multiplication des styles », *Langage et Société* 109, 13-30.
- BLANCHE-BENVENISTE C. (1994), « Quelques caractéristiques grammaticales des 'sujets' employés dans le français parlé des conversations », in M. Yaguello (éd.), *Subjecthood and Subjectivity. The Status of the subject in linguistic theory*, Paris : Ophrys, pp. 77-107.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (1997), *Approches de la langue parlée en français*, Paris : Ophrys.
- BLANCHE-BENVENISTE C. & JEANJEAN C. (1987), *Le Français parlé*, Paris : Didier.
- BLASCO-DULBECCO M. (1999), *Les dislocations en français contemporain, Etude syntaxique*, Paris : Champion.
- BOUCHARD R. (2002), « Alors, donc, mais... particules énonciatives et / ou connecteurs ? Quelques considérations sur leur emploi et leur acquisition ». *Syntaxe & Sémantique* 3, 63-73.
- CANDEA M. & MIR-SAMII R. (éds.) (2010), *La Rectification à l'oral et à l'écrit*, Paris : Ophrys.
- CULIOLI A. (1968), « La formalisation en linguistique », *Cahiers pour l'analyse* 9, 107-117.
- CULIOLI A. (1990), *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations* (Tome 1), Paris : Ophrys.
- CULIOLI A. (2002), *Variations sur la linguistique. Entretien avec Frédéric Fau*, Paris : Klincksieck.
- CULIOLI A. & NORMAND C. (2005), *Onze rencontres sur le langage et les langues*, Paris : Ophrys.
- DOQUET C. (2015), « Représentations du discours dans un entretien écrit : un parcours génétique ». *Investigações - Linguística e Teoria Literária* 28, en ligne : <<http://www.repositorios.ufpe.br/revistas/index.php/INV/article/view/1843>>
- DOQUET C. & LEBLAY C. (2014), « Temporalité de l'écriture et génétique textuelle : vers un autre métalangage ? », *CMLF 2014 - 4 Congrès Mondial de Linguistique Française*, 2767-2781 : <<http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20140801204>>
- DOSTIE G. (2004), *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs. Analyse sémantique et traitement lexicographique*, Bruxelles : De Boeck/ Duculot.
- DOSTIE G. & PUSCH D. C. (éds.) (2007), *Les Marqueurs discursifs. Langue Française* 154.
- DUCROT O. (1980a), « Analyses pragmatiques », *Communications* 32, 11-60.
- DUCROT O. (1980b), *Les Mots du discours*. Paris : Minuit.
- Favriaud, M. (2000) *La Ponctuation : la phrase – dans la poésie contemporaine à partir des œuvres de du Bouchet, Jaccottet, Stéfan*. Thèse de doctorat de langue et littérature, université de Paris 8.
- GADET F. & MAZIERE F. (1986), « Effets de langue orale », *Langages* 21, 57-73.
- GRESILLON A. & LEBRAVE J.-L. (2012), « Antoine Culioli : "Toute théorie doit être modeste et inquiète" », *Genesis* 35, 147-155.
- GÜLICH E. (1970), *Makrosyntax der Gliederungssignale im gesprochenen Französisch*, Munich : Fink.
- HALLIDAY M. (1985), *Spoken and Written Language*, Oxford : Oxford University Press.
- HAY L. (1985), « "Le texte n'existe pas". Réflexions sur la critique génétique », *Poétique* 62, 147-158.

- KRÖTSCH M. (2007), « Répétition et progression en français parlé », *Linx* 57, 37-46.
- MAHRER R. (2014), *Lire l'oral. Pour une typologie linguistique des représentations écrites de l'oralité (le cas du français)*, Thèse de doctorat de l'Université de Lausanne co-dirigée par Jacqueline Authier-Revuz et Gilles Philippe (université de Paris 3).
- MAHRER R. (2017) *Phonographie. La représentation écrite de l'oral en français*, Berlin : De Gruyter.
- MAINGUENEAU D. (2004), *Le Discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation*, Paris : Armand Colin.
- MOREL M.-A. & DANON-BOILEAU L. (1998), *Grammaire de l'intonation*, Gap-Paris : Ophrys.
- RICHARD E. & NOAILLY M. (2012), « Répétition, relance et progression discursive », in C. Doquet E. & Richard, *Les représentations de l'oral chez Jean Luc Lagarce. Continuité, discontinuité, reprise*, Louvain-La-Neuve : Academia Bruylant, 135-155.
- SCHIFFRIN D. (1987), *Discourse Markers*, Cambridge : Cambridge University Press.
- TUOMARLA U. (1999), *La citation mode d'emploi : sur le fonctionnement discursif du discours rapporté direct*, Tuusula-Helsinki : Academia Scientiarum Fennica, Humaniora 308.
- WINTHER A. (1985), « Bon (bien, très bien) : Ponctuation discursive et ponctuation métadiscursive », *Langue française* 65, 80-91.
- ZENONE A. (1981), « Marqueurs de consécution : le cas de *Donc* », *Cahiers de Linguistique Française* 2, 113-139.